

Bericht des Zentralvorstandes, nebst Kassabericht und Inventaren

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **106 (1925)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bericht des Zentralvorstandes, nebst Kassabericht und Inventaren
Rapport du Comité central, Rapport financier et Inventaires
Rapporto del Comitato centrale, Rapporto finanziario ed Inventarii

**Rapport du Comité Central de la Société Helvétique des Sciences
 Naturelles**
pour l'année 1924

Lu à l'assemblée générale administrative du 8 août 1925
 par M. *Maurice Lugeon*

Messieurs,

Pour la première fois, ce troisième rapport annuel de votre Comité central s'étend sur une année entière d'activité.

Ainsi que vous furent présentés nos comptes-rendus antérieurs, examinons en premier lieu les relations extérieures.

Trois Unions internationales se sont réunies en 1924, l'Union de chimie pure et appliquée, à Copenhague, et à laquelle le Conseil fédéral avait délégué M. le Prof. P. Dutoit, Président du Comité suisse de chimie; l'Union de géodésie et de géophysique réunie à Madrid et dans laquelle notre pays était officiellement représenté par les Prof. R. Gautier et P.-L. Mercanton, et l'Union de Mathématique siégeant à Toronto et où nos collègues Fehr et Fueter représentaient notre société.

C'était la cinquième fois que se réunissait en conférence internationale l'Union de Chimie. Après chaque congrès il est publié une volumineuse publication. La dernière a près de 200 pages in 4°. Vingt-sept Etats participent à l'Union. Celle-ci se subdivise en commissions scientifiques diverses; il y en a actuellement dix dans lesquelles nous voyons en bonne place des savants suisses: MM. Fichter, Pictet, Dutoit, Boniger, Schläpfer, Werder, Böningen, Bosshardt.

Ce n'est pas ici le lieu de résumer l'énorme travail qui s'accomplit dans ces réunions annuelles des chimistes et dans leurs conférences diverses, tant pour la chimie pure que pour la chimie appliquée. Nous qui ne sommes que des spectateurs, nous devons saluer ce collège d'hommes qui travaillent ainsi pour le progrès de l'humanité. Vraiment ce grand organisme, qui s'est mis en marche dès 1920, démontre que l'espérance de ceux qui ont donné la première impulsion n'a pas été vaine. Et nous disons cela, car nous savons qu'il est des hommes de notre pays, qui, pour des raisons que nous ne comprenons, ou par ignorance voulue, critiquent ces organisations internationales, les croyant, ou voulant les croire inutiles.

Parmi les œuvres remarquables publiées sous le patronage du Conseil international de recherches, nous ne voulons pas passer sous silence ces remarquables Tables annuelles des constantes et des données numériques de chimie, de physique et de technologie que publie, avec un soin méticuleux, digne des plus grands éloges, un savant modeste et de haut savoir, M. le D^r Ch. Marie, de Paris.

Depuis 1924, notre Conseil fédéral subventionne cette œuvre féconde et, certes, la subvention suisse est de l'argent bien placé. Nous sommes en compagnie de 25 Etats qui font de même.

Voyons maintenant l'activité de l'Union de géodésie et de géophysique dont le congrès s'est tenu à Madrid.

Nos deux délégués ont eu fort à travailler, le don d'ubiquité étant malheureusement inexistant, car le congrès s'était subdivisé en dix sections siégeant simultanément.

Ainsi que pour la chimie, nous ne pouvons pas même résumer ici le travail accompli dans ces sections. Il est toutefois quelques faits importants que doit connaître celui qui s'intéresse à la marche générale de la science. Ainsi, dans la section de géodésie, les questions suivantes ont été étudiées: stabilité des fils et rubans invars utilisés pour la mesure des bases; systèmes de projection; réglementation internationale pour l'exécution et la publication des travaux géodésiques de divers ordres; adoption, ce qui est fort important, d'un ellipsoïde de référence international pour toutes les triangulations de l'avenir, etc. La section de géodésie publie un „Bulletin“ et des „Travaux de la section de géodésie“.

Disons que la Suisse est à l'honneur dans cette section puisque M. Raoul Gautier en est le vice-président.

Dans la section de sismologie, on enregistre avec grande satisfaction la liquidation de l'ancienne association sismologique internationale. Votre Comité central vous a parlé de cette affaire dans son rapport de Lucerne.

Nous enregistrons avec grande satisfaction, également, que les travaux sur les sismes des Alpes seront concentrés au Service sismologique suisse, dans l'espèce au Bureau météorologique fédéral de Zurich. C'est là une bonne marque de confiance.

Dans la section de météorologie, il a été décidé de maintenir la Conférence des directeurs des services météorologiques dont la tâche restera dans le domaine technique d'organisation et d'exploitation, alors que la section de l'Union se réservera le domaine scientifique.

Des vœux ont été émis pour le perfectionnement des réseaux météorologiques et des crédits ont été votés pour l'élaboration de cartes synoptiques régulières de tout l'hémisphère nord. La section demande également que la question si importante des parasites atmosphériques, dont chacun connaît le rôle en télégraphie sans fil, soit étudiée systématiquement, etc.

Nous voudrions vous parler encore de ce qui a été étudié concernant le magnétisme et l'électricité terrestre; contentons-nous de dire

qu'à ce propos notre pays est terriblement en retard, ce qui est regrettable. Espérons que le futur observatoire de la Jungfrau fera le nécessaire, car il est pénible de constater que dans le bulletin publié par cette section, la Suisse n'apparaît dans aucun rapport.

Nous ne disons rien ici des sections de volcanologie et d'océanographie, moins intéressantes pour notre pays, bien qu'il soit imprudent, comme l'écrit notre délégué, M. P.-L. Mercanton, de déclarer, à priori, telle ou telle branche de la science comme sans intérêt pour un pays de civilisation avancée.

Ajoutons encore que la section d'hydrologie s'est constituée et qu'il a été jeté des bases pour la réorganisation de la Commission de glaciologie.

Ainsi, en lisant les rapports de nos deux délégués, dont les lignes ci-dessus ne sont qu'un extrait concentré, on peut se réjouir du progrès énorme que cette Union fait faire à la Science qu'elle cultive avec tant d'amour.

L'an dernier, les mathématiciens ont désiré se connaître un peu mieux. Ils se sont donc réunis à Toronto. Quatre de nos brillants calculateurs se sont rendus là-bas pour tenir nos positions. C'est peu sur le nombre total de 440 assistants. Le congrès était subdivisé en 14 sections. Là aussi le travail fut considérable, étant donné les voies si nouvelles qui s'ouvrent ces temps-ci aux mathématiciens. Aussi devons-nous remercier nos quatre collègues d'avoir dépensé temps et argent pour montrer par leur présence et leur intérêt que nous ne sommes pas de ceux qui piétinent sur place. N'oublions pas de dire que le vice-président de l'Union de mathématiques est un Suisse, le Prof. Fehr, de Genève.

* * *

Voilà ce qui marque, en 1924, la grande activité scientifique dans le cadre international.

Quelques autres questions d'intérêt international ont été traitées par votre Comité central. Il y a, par exemple, une affaire de ballons Zepelins. L'Académie des Sciences de Suède nous a demandé, par une lettre, du reste fort peu claire, de nous associer à elle parce qu'elle avait remarqué que „certaines circonstances, qui sont de notoriété publique, mettent un obstacle sérieux dans la production et le développement de ce moyen de communication (par les Zeppelins) et que l'Académie de Suède a, en conséquence, estimé que c'est dans l'intérêt commun des institutions scientifiques de tous les pays d'écarter ces obstacles le plus tôt possible.“

L'Académie nous priait de l'informer des mesures qu'il y aurait lieu de provoquer, dans ce sens, au sein des milieux scientifiques.

Votre Comité central est resté perplexe, n'étant pas fabricant de ballons et flairant que l'on voulait nous entraîner dans une affaire politique. Or, nous tenons bien à vous le dire, et vous serez d'accord avec nous: nous sommes des neutres et nous devons le rester. Aussi avons-nous répondu à l'Académie de Suède que nous ne pouvions nous

mêler de cette affaire. Le succès de la démarche n'a pas dû être bien grand, puisque, dès lors, un silence opaque règne sur cette histoire.

Puis une autre affaire, plus délicate celle-là. Il s'agit de l'emploi abusif du nom de „Suisse“ dans la réclame d'un éditeur étranger. Il était fait allusion à une fondation „suisse“ destinée à soutenir les frais de publication d'un périodique de volcanologie. Après enquête longue et minutieuse, votre Comité central a pu se convaincre que l'on avait usurpé le nom sacré de la Patrie, tout comme le font, sans scrupules, certains fabricants ou commerçants.

Comme, d'une part, à la même époque, l'Union internationale de géodésie et de géophysique lançait un périodique de volcanologie, périodique qui devient aussi l'organe international et que, d'autre part, nous faisons partie de cette Union, on pouvait penser, à l'étranger (et, de fait, on y a pensé), que nous soutenions officiellement un périodique indépendant, alors que nos délégués à la section de volcanologie venaient de faire remarquer que la Suisse ne pouvait s'intéresser à la publication internationale. Nous pouvions être accusés, à tort, de jouer un rôle manquant de la plus élémentaire des corrections. Aussi, pour sauvegarder notre réputation d'intégrité, votre Comité central s'est permis de protester auprès du Conseil international et a tenu à rendre publique cette protestation.

* * *

D'autres questions d'intérêt international sont encore arrivées sur le bureau de votre Comité central, en particulier celle du « Catalogue de littérature scientifique », dit « Catalogue de Londres ».

Ce catalogue est dans une situation critique, faute d'argent. Son impression est suspendue et cette disparition a provoqué, sur l'initiative de Mr. Godet, Directeur de la Bibliothèque nationale suisse, une conférence à laquelle s'étaient joints une douzaine de représentants de sociétés diverses.

Il y a actuellement plusieurs grands organismes bibliographiques parmi lesquels nous citerons :

- a) Institut international de bibliographie de Bruxelles, qui possède un répertoire de 12 millions de fiches, concernant tous sujets, toutes langues, toutes nations. La classification est décimale.
- b) Le Concilium Bibliographicum spécialisé en zoologie et sciences connexes.
- c) Catalogue de littérature scientifique de Londres, qui s'intéresse aux sciences mathématiques, physiques et naturelles.

Trente Etats collaboraient à ce dernier catalogue par l'intermédiaire de Bureaux régionaux nationaux qui envoyaient chaque année les matériaux de leur pays. Ces matériaux, centralisés à Londres, paraissaient à raison de un fascicule par an et pour chacune des 18 disciplines. L'entreprise tirait ses ressources financières du patronage des sociétés savantes et de la vente des catalogues auxquels les Etats

souscrivaient. La Suisse recevait 8 exemplaires du catalogue et les répartissait dans les bibliothèques universitaires.

La Suisse a envoyé à Londres ses matériaux (environ 3500 fiches par an) jusqu'à fin 1922. Mais, depuis 1914, le catalogue qui était dans une situation très précaire, a vu ses finances bousculées par la guerre, et, actuellement, 200,000 fiches sont en souffrance à Londres. L'espoir de reprise est très faible.

La plupart des „Bureaux régionaux“ continuent à réunir les matériaux. Ceux de la Suisse pour 1923 et 1924 sont provisoirement retenus à Berne. Ajoutons que la France et la Belgique depuis la carence de Londres, publient leurs propres matériaux.

La conférence réunie à Berne a exprimé le vœu que la Confédération maintienne son allocation pour l'entretien du „Bureau national suisse“ afin que les matériaux continuent à être réunis et classés. On constituera ainsi un manuscrit par collaboration des spécialistes et du personnel actuel du bureau. La question de l'impression sera mise en même temps à l'étude.

En attendant, la Société Helvétique des Sciences Naturelles est priée d'examiner comment, par une collaboration bien entendue, on pourrait éviter le travail fait à double par le Bureau régional de la Bibliothèque nationale et par les sociétés spécialisées; également, comment pourrait être éditée une bibliographie commune des articles de revues. Cette publication devrait être subdivisée par disciplines, de façon à pouvoir être remise par fascicules aux sociétés spécialisées. La Société Helvétique des Sciences Naturelles aurait aussi à se prononcer sur la classification à adopter. Il y a là une série de questions difficiles à résoudre.

Ajoutons, à ce propos, ce qui se fait en Suisse pour la bibliographie suisse.

En 1890 a été fondée la « Bibliographie nationale suisse » sur l'initiative des milieux géographiques. Elle prend note de tout ce qui concerne la Suisse, mais s'arrête à 1900. Elle a publié environ 80 fascicules pour différentes matières. La série n'est pas complète en ce qui concerne les Sciences exactes. La situation financière est difficile et il est à craindre que l'entreprise soit obligée de liquider sous peu.

Il se publie également le « Bulletin bibliographique de la Bibliothèque nationale », le « Livre en Suisse ». Tous les ouvrages paraisant en Suisse sont notés, mais les périodiques ne sont pas dépouillés.

A côté de cela existent des bibliographies spécialisées qui se publient dans :

Archives suisses d'anthropologie.

Eclogae Geologicae Helvetiae.

Matériaux pour la carte géologique (deux volumes de bibliographie et un volume en préparation).

Jahresbericht der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte.

Helvetica Chimica Acta.

Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft.

Schweizerische mineralogische und petrographische Mitteilungen.

Il n'y a rien d'équivalent pour les mathématiques, l'astronomie et la physique.

* * *

En ce qui concerne les échanges internationaux, voici, ce qui pourra être utile à plusieurs, la liste des pays qui ont adhéré à la Convention de 1886 :

Argentine, Belgique, Brésil, Ville libre de Dantzig, France et colonies, Hollande, Italie, Yougoslavie, Lettonie, Paraguay, Pologne, Portugal, Roumanie, République de St-Domingue, Espagne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Uruguay, Etats-Unis d'Amérique.

En tout, avec 826 colis expédiés à des Etats non contractants, il est sorti, d'après le rapport du Département fédéral de l'Intérieur, 11,068 colis de Suisse et il en est entré 15,426, au total, le mouvement a donc été de 26,494 colis. Les échanges ce sont accrus en 1925 par rapport à 1924.

* * *

Et ainsi les affaires extérieures nous ont amenés peu à peu et sans transition aux relations intérieures. De celles-ci, nous aurons peu à vous dire, puisque nos principales manifestations sont résumées dans les rapports des Commissions.

En ce qui concerne le rôle de nos membres, nous avons le regret de vous dire que, à ce jour, 49 d'entre eux nous ont quittés, les uns volontairement, les autres par la mort, et ceux-ci au nombre de 24.

C'est ainsi que nous avons perdu de nos membres honoraires qui nous étaient chers, le physicien Gariel, le célèbre chimiste A. Haller, le professeur Emery, ce zoologue réputé, Suisse d'origine, l'illustre mathématicien Klein, de Göttingen et Joseph Vallot, dont la vie a été consacrée à l'étude du massif du Mont-Blanc.

Nous avons également perdu quelques-uns de nos membres qui ont joué un rôle important dans nos milieux, ainsi le professeur Tarnuzzer, de Coire, ce savant régional qui eut l'honneur de présider l'une de nos assemblées annuelles, puis le Chanoine Besse, également collaborateur modeste de la science et qui dirigea nos assises, à Zermatt, il y a deux ans, et enfin, il y a quelques jours le Dr Fischer-Sigwart qui dirigea la session de Zofingue en 1901. Cette perte de 49 membres n'a été compensée que par 30 entrées.

Dans nos Commissions, il y a eu peu de mouvement de personnel. Comme dans quelques instants vous aurez à vous prononcer sur la réélection de toutes les Commissions, nous ne pouvons que vous signaler les noms de ceux qui quittent définitivement leurs fonctions.

La Commission Euler a perdu son fidèle trésorier, M^r His-Schlumberger, remplacé par M^r P. Christ-Wackernagel. M^r le Prof.

A.-L. Bernoulli, membre depuis 1916, quitte également cette même Commission.

La Commission géodésique et la Commission des glaciers se sont vu ravir, par la mort, un de leurs membres, le Colonel Held, membre depuis 1909 et 1916.

M^r le Prof. Collet et M^r le Prof. Schröter quittent la Commission hydrobiologique dont ils étaient membres depuis 1913.

M^r le prof. F. Zschokke abandonne; vu son âge, la Commission scientifique du Parc national à laquelle il a apporté son concours dévoué depuis 1915, puis cinq membres de la Commission pour l'étude de l'électricité atmosphérique la quittent, ce sont MM. Gruner, Guye, Maurer, Tommasina et Zickendraht.

Enfin, la Commission pour la fondation Schläfli voit quelques départs que nous regrettons tous, celui de M^r Briner, nommé en 1912 et encore deux fidèles travailleurs, M^r le Prof. Blanc, membre depuis 1894 et président depuis 1910, et M^r le Prof. A. Heim, membre depuis 1886. Ils demandent à être remplacés, ces deux hommes, parce qu'ils estiment avoir fait leur temps et veulent un repos bien mérité. Nous ne les laisserons pas partir sans leur témoigner, au nom de tous, notre regret et nos profonds remerciements pour leur grand dévouement à leur tâche.

Voilà pour ce qui concerne les affaires de notre ménage intérieur. A côté de cela, peu de choses, si ce n'est la besogne courante d'une lourde administration. Signalons toutefois que, sollicités de signer une pétition adressée aux Chambres fédérales, concernant la chasse des oiseaux, nous avons décliné cette invitation. Nous avons estimé que nos députés sauraient bien s'entourer des conseils de spécialistes et que notre intervention était inutile.

Espérons que notre refus ne nous fera pas classer, par des âmes féminines et sensibles, dans le rang des massacreurs de la gent ailée.

D'autre part, nous avons accepté de faire partie d'un Comité qui cherche à créer, à Zurich, un laboratoire d'essais hydrauliques. Nous ne pouvions nous désintéresser de la création d'un institut de ce genre dont l'absence se fait sentir chaque jour en ce pays qui, pour conquérir sa liberté économique, doit exploiter de plus en plus ses forces hydrauliques.

Nous avons également donné notre aide à un modeste chercheur valaisan qui désirait faire quelques fouilles dans une station préhistorique à Saillon.

Nous pensons ainsi vous avoir rapporté, aussi fidèlement que possible, sur les principaux événements de l'année 1924. Qu'il vous suffise encore de savoir que toutes ces matières ont été traitées en 23 séances de votre Comité central, donc à peu près deux séances par mois. Notre tâche ne diminue pas, disions-nous dans notre dernier rapport. Aujourd'hui nous pouvons dire qu'elle grandit au point de nous faire entrevoir la nécessité d'avoir, un jour, un agent permanent pour assurer la bonne marche de cet organisme en perpétuelle croissance.

Dr. Immanuel Friedlaender

60 Via Lugia Sanfelice

Napoli-Vomero

★

In den Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft Aarau 1925, Teil I, Seite 12, befindet sich ein Angriff des Herrn Professor Dr. M. Lugeon gegen den Verleger der Zeitschrift für Vulkanologie und gegen die von mir geleitete schweizerische Stiftung „Vulkaninstitut Immanuel Friedlaender“.

Auch in dem in Neapel erscheinenden „Bulletin Volcanologique“ hat Herr Professor Lugeon einen ähnlichen Angriff veröffentlicht.

Meine Bemühungen Herrn Professor Lugeon und das Zentralkomiteé zu einer Berichtigung in den Veröffentlichungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft zu veranlassen, sind leider trotz der dankenswerten Unterstützung durch Herrn Dr. F. Vital vom Département des Auswärtigen in Bern ohne jeden Erfolg geblieben.

Herr Professor Dr. A. Malladra, Redakteur des „Bulletin Volcanologique“ hat sich dagegen der Pflicht, eine Berichtigung aufzunehmen, nicht entziehen wollen, sondern sich mit großer Liebenswürdigkeit dazu bereit erklärt. Ich gestatte mir Ihnen beifolgend einen Abdruck dieser Berichtigung zu überreichen.

Zürich, im Juli 1927.

Dr. Immanuel Friedlaender.

Monsieur le Professeur A. Malladra

Directeur Responsable du « Bulletin Volcanologique »

Osservatorio Vesuviano Resina, Napoli

Dans le « Bulletin Volcanologique N. 3/4 p. 187 il se trouve une déclaration signée par les professeurs M. LUGÉON et R. GAUTIER. Ces messieurs prétendent que l'éditeur DIETRICH REIMER de Berlin en parlant de la subvention de la Zeitschrift für Vulkanologie par la fondation suisse « Vulkaninstitut Immanuel Friedlaender » eut abusé du mot « suisse » d'une manière illoyale et que la dite fondation fut inconnue à la Société Helvétique des Sciences Naturelles.

Pour défendre l'éditeur DIETRICH REIMER contre la reproche d'une action fraudulante je me permets de constater : la fondation « Vulkaninstitut Immanuel Friedlaender » fut constituée le 4 novembre 1915 par acte public devant le Notariat de Hottingen-Zürich, la fondation fut enregistrée dûment par la Feuille Officielle Suisse de Commerce du 29/11/1915. Le siège de la fondation a été Schaffhouse du commencement jusqu'au 1er juillet 1925, jour où le siège a été transféré à Zurich, comme on peut lire dans la Feuille Officielle Suisse de Commerce du 6 juillet 1925. La direction de la Fondation fut exercée par le fondateur lui-même jusqu'au mars 1919. Du mars 1919 jusqu'au juillet 1925 il y avait un comité de direction composé des Messieurs: ALBERT HEIM, ARNOLD HEIM, JAKOB VONTOBEL et dès l'année 1921 aussi de Mr. HANS GOETZ. A partir du juillet 1925 le fondateur a pris de nouveau la direction dans ses mains.

En 1924 avant le transfèrement à Zurich il y a eut une correspondance avec les autorités fédérales qui trouvaient de la difficulté dans le paragraphe 11 du statut. Tel paragraphe permettait au fondateur de changer le

statut de la fondation et même de révoquer la dite fondation. Le statut avait subi déjà plusieurs modifications, mais cette faculté de révocation se trouvait déjà dans le statut original rédigé par le professeur EUGEN HUBER, auteur du Code Civil Suisse. Néanmoins le fondateur a renoncé à ce droit.

Après la registration à Zurich le Conseil Fédéral a bien voulu se charger de la surveillance de cette fondation.

Tout ça prouve que la fondation Vulkaninstitut Immanuel Friedlaender, bien étant une fondation privée — comme on peut relever aussi de son nom — est une fondation suisse c'est à dire une personne juridique de nationalité suisse.

Elle fut reconnue comme telle à plusieurs occasions dès son origine par les autorités suisses et aussi déjà en mai 1918 par la Société Helvétique des Sciences Naturelles dans plusieurs documents signés par le Président et le Secrétaire de la Société.

Naples, le 14/10 1926.

IMMANUEL FRIEDLAENDER
Directeur de la fondation « Vulkaninstitut
Immanuel Friedlaender »

Zurich, le 23/10 1926.

Pleinement d'accord.

Prof. Dr. ALB. HEIM

(Extrait du *Bulletin Volcanologique*, organe de la Section de
Volcanologie, de l'Union Géodésique et Géophysique Internationale.
Nos 9-10 ; 3^e et 4^e trimestre 1926)

Kassabericht des Quästors der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für das Jahr 1924

A. *Zentralkasse*. Einnahmen und Ausgaben der 97. Rechnung pro 1924 weisen höhere Summen als gewöhnlich auf, da Auslosungen von Titeln und Ankauf von neuen stattgefunden und diese Vorfälle vorerst durch die Kasse gingen. 29 neue Mitglieder durften wir aufnehmen, davon 3 als lebenslängliche, sodass sich diese treue, bleibende „Garde“ unserer Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft erfreulicherweise stets etwas vermehrt. Aufnahmegebühren und Jahresbeiträge machen zusammen Fr. 12,056 aus, die Jahreszinsen Fr. 3231; die Beiträge an die internationalen wissenschaftlichen Unionen und für Delegationen zu dem internationalen Kongress der Chemiker in Kopenhagen mit Fr. 2724 erhielten wir vom Eidgenössischen Departement des Innern zugewiesen. — Das Jahreskomitee von Luzern hatte uns durch ein freundliches Geschenk von Fr. 500 die Illustration unserer „Verhandlungen“ durch geologische Profile des Pilatus ermöglicht; ebenso hatten uns verschiedene Geber Porträts zu den Nekrologen unserer Mitglieder geschenkt, was wir mit besonderem Danke annehmen, seitdem unsere eigenen Gesellschaftsmittel Tafelbeilagen nicht mehr erlauben.

Den Totaleinnahmen von Fr. 38,636. 25 stehen Totalausgaben von Fr. 37,987. 10 gegenüber, und unter den letztern figuriert als Hauptposten selbstverständlich wieder der Druck der Verhandlungen und Nekrologe mit Fr. 14,135; doch muss dazu bemerkt werden, dass in dieser Summe die gesamten Druckkosten für die Verhandlungen und Nekrologe von 1923 (Fr. 8359), sowie ausserdem eine Anzahlung von Fr. 5000 und die Spedition (Fr. 776) für den Band von 1924 inbegriffen sind. Darin liegt auch der Grund, warum die Zentralkasse am 31. Dezember 1924 nur mit einem Saldo von Fr. 649 abschliesst, gegenüber einem solchen von Fr. 4473 im Vorjahre. Die Arbeiten der Kommissionen für Naturschutz, Forschungen auf dem Jungfrauoch, luftelektrische und prähistorische Untersuchungen wurden mit Fr. 800 unterstützt; Drucksachen, Reiseentschädigungen, Honorare, Verwaltungs- und Bureauauslagen, Archivschrank usw. erforderten Fr. 6290.

B. Das *Stammkapital* hat, wie schon erwähnt, einige Veränderungen erfahren. Die 11 Obligationen $3\frac{1}{2}$ % der S. B. B. à Fr. 1000, B. (A–K), Nr. 50,317/27 wurden ausgelost und ersetzt durch 22 Obligationen 3 % S. B. B. différ. (à Fr. 500) zum Kurs von Fr. 72.90; trotz des niedrigen Zinses wurden diese Titel gewählt, da jedes Jahr Auslosungen stattfinden und dabei Gewinne in Aussicht stehen. Der jetzige Kursgewinn reichte beinahe zur Anschaffung von 3 Obligationen 5 % S. B. B., IV. Elektrifikationsanleihen von 1924, à Fr. $98\frac{1}{4}$, nominell à Fr. 100. Sodann wurden dem Gutschein der Allgemeinen Aargauischen Ersparniskasse Aarau Fr. 3000 entnommen und in 3 Obligationen dieses Bankinstitutes à $5\frac{1}{2}$ % umgewandelt, um höhern Zins zu erhalten. Damit, sowie durch die Aversalbeiträge der lebensläng-

lichen Mitglieder ist das Stammkapital pro 1924 um Fr. 3600 und — wenn wir einen Rückblick werfen — im Zeitraum von 10 Jahren von Fr. 21,000 auf Fr. 83,000 angewachsen! Wir verdanken dieses günstige Ergebnis hauptsächlich unsern Gönnern, welche uns Geschenke und Legate zuwandten, und den Aversalbeiträgen der lebenslänglichen Mitglieder.

C. Der *Erdmagnetische Fonds* der Schweizerischen Geodätischen Kommission mit seinem Stammkapital von Fr. 3000, welcher in der laufenden Rechnung durch seine Zinsen geäufnet wird, ergibt am Ende des Jahres einen Saldo von Fr. 533.

D. Die *Schläfli-Stiftung* weist in ihrem Stammkapital die gleichen Verhältnisse wie das Stammkapital der Zentralkasse auf. Auch hier wurden statt der ausgelosten 10 Obligationen $3\frac{1}{2}$ ‰ S. B. B. à Fr. 1000, B. (A—K) Nr. 50328/37, 20 Obligationen 3 ‰ S. B. B. différ. (à Fr. 500) à Fr. 72.90 angekauft, und aus dem Kursgewinn 3 Obligationen 5 ‰ S. B. B., IV. Elektrifikationsanleihen à Fr. $98\frac{1}{4}$, nominell à Fr. 1000, erworben. Ferner wurde ebenfalls aus dem Gutschein der Allgemeinen Aargauischen Ersparniskasse eine Obligation dieser Anstalt à $5\frac{1}{2}$ ‰ à Fr. 1000 al pari angeschafft; sonstige Veränderungen in der Anlage des Stammkapitals traten keine ein; es ist von Fr. 17,000 auf Fr. 21,000 pro Ende Dezember 1924 gestiegen.

In der *laufenden Rechnung* sind an Einnahmen Fr. 842 als Zinsen zu verzeichnen; für die Schläfli-Zirkulare, Verwaltungs- und Bureauauslagen usw. wurden Fr. 125 verausgabt, Schläflipreis keiner erteilt, und für 1925 bleibt ein verfügbarer Saldo von Fr. 2393.

E. „*Streuefonds*“ von Robenhausen-Wetzikon. Durch Erlös aus dem verpachteten Streueland (Fr. 90) und Zinsgutschrift bei der Volksbank Wetzikon (Fr. 17.55) erhöhte sich dieser Fonds im vergangenen Jahre von Fr. 425 auf Fr. 533.

Aarau, März 1925.

Fanny Custer.

Auszug aus den Jahresrechnungen pro 1924

Quästorin: Fanny Custer

	Fr.	Cts.
Zentralkasse		
<i>Einnahmen</i>		
Vermögensbestand am 31. Dezember 1923	4,473	50
Geschenke	315	45
Aufnahmegebühren	156	—
Jahresbeiträge	11,900	—
Beitrag des Bundes für internationale Unionen und Delegation	1,934	25
Beitrag der Stadtbibliothek Bern	2,500	—
Rückzahlung von Obligationen und Bezug aus dem Gutschein der Allg. Aarg. Ersparnisk.	14,000	—
Zinsgutschriften und bezogene Zinsen	3,231	05
Diverses, Verkauf von Publikationen usw.	126	—
	38,636	25
<i>Ausgaben</i>		
Ankauf von Obligationen	14,037	65
Jahresversammlung in Luzern 1924	500	—
Druck der „Verhandlungen“ von 1923 und 1924	12,593	25
Druck der Nekrologe und Separata von 1923	1,541	75
Satzzins der Mitgliederliste Nr. 24 pro 1923 und 1924	199	50
Internationale Beiträge	2,723	90
Beiträge an Kommissionen	800	—
Drucksachen	256	60
Reiseentschädigungen	535	80
Honorar des Quästors	2,500	—
Bureauauslagen des Zentralvorstandes	1,691	50
Verschiedenes	607	15
Saldo am 31. Dezember 1924	649	15
	38,636	25
Unantastbares Stammkapital		
Bestand am 31. Dezember 1923	79,400	—
Ankauf von Obligationen	17,000	—
Aversalbeiträge von 3 lebenslänglichen Mitgliedern	600	—
	97,000	—
Rückzahlung von 11 Obligationen à Fr. 1000 und Bezug aus dem Gutschein der Allg. Aarg. Ersparnisk.	14,000	—
Bestand am 31. Dezember 1924	83,000	—
zusammengesetzt aus:		
42 Oblig. 4 % Eidg. Anl. von 1922, à Fr. 5000 und à Fr. 1000	50,000	—
22 Oblig. 3 % S. B. B. différ. von 1903, à Fr. 500	11,000	—
Übertrag	61,000	—

	Fr.	Cts.
Übertrag	61,000	—
2 Oblig. 4 % S. B. B. von 1912/14, à Fr. 500	1,000	—
3 Oblig. 5 % S. B. B., IV. Elektrif.-Anl. von 1924, à Fr. 1000	3,000	—
2 Oblig. 5 % VIII. Eidg. Mobilisat.-Anleihen, à Fr. 1000 .	2,000	—
3 Oblig. 4½ % Aarg. Kantonalbank, à Fr. 1000	3,000	—
5 Oblig. 4½ % Allg. Aarg. Ersparnisk., à Fr. 1000	5,000	—
2 Oblig. 4½ % Allg. Aarg. Ersparnisk., à Fr. 500	1,000	—
3 Oblig. 5½ % Allg. Aarg. Ersparnisk., à Fr. 1000	3,000	—
4 Kassascheine 5½ % S. B. B., à Fr. 500	2,000	—
Guthaben bei der Allg. Aarg. Ersparnisk. (Gutschein) . .	2,000	—
Nominell	83,000	—
Erdmagnetischer Fonds der Schweizerischen Geodätischen Kommission		
Stammkapital		
3 Oblig. 3½ % Schweiz. Zentralbahn, à Fr. 1000, Nominell	3,000	—
Laufende Rechnung		
Saldo am 31. Dezember 1923	1,125	80
Zinsgutschriften	149	—
Saldo am 31. Dezember 1924	1,274	80
Schläfli-Stiftung		
Stammkapital		
Bestand am 31. Dezember 1924:		
20 Oblig. 3 % S. B. B. différ. von 1903, à Fr. 500.	10,000	—
2 Oblig. 4 % und 5 %, Stadt Lausanne, à Fr. 500	1,000	—
2 Oblig. 5 % Stadt Lausanne, à Fr. 1000	2,000	—
3 Oblig. 5 % VIII. Eidg. Mobilisat.-Anleihen, à Fr. 1000 u. 500	2,000	—
2 Oblig. 4½ % S. B. B., II. Elektrif.-Anleihen, à Fr. 1000 . .	2,000	—
3 Oblig. 5 % S. B. B., IV. Elektrif.-Anleihen, à Fr. 1000 . .	3,000	—
1 Oblig. 5½ % Allg. Aarg. Ersparnisk., à Fr. 1000	1,000	—
Nominell	21,000	—
Laufende Rechnung		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	2,984	44
Rückzahlung von Obligationen	10,000	—
Zinsgutschrift und bezogene Zinsen	842	50
	13,826	94

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Ankauf von Obligationen, Bruchzins, Spesen usw.	11,307	85
Druck der Schläfli-Zirkulare	52	10
Separata des Schläfli-Berichtes von 1923	4	—
Gratifik., Aufbewahr.-Gebühr der Wertschriften, Reiseent- schäd., Porti usw.	69	55
Saldo am 31. Dezember 1924	2,393	44
	13,826	94
„Streue-Fonds“ von Robenhausen-Wetzikon		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923, Depositenheft der Schweiz. Volksbank Wetzikon	425	70
Streueertrag pro 1924	90	—
Zinsgutschrift pro 1924	17	55
Saldo am 31. Dezember 1924	533	25
Kommission für Veröffentlichungen		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	8,411	43
Beitrag des Bundes pro 1924	8,000	—
Beiträge an Publikationen	5,000	—
Verkauf von Denkschriften	1,204	20
Zinsgutschriften	263	—
Verschiedenes	6	20
	22,884	83
<i>Ausgaben</i>		
Druck von Denkschriften	19,231	10
Drucksachen, Honorare, Reiseentschädigungen, Porti usw.	597	—
Saldo am 31. Dezember 1924	3,056	73
	22,884	83
Schweiz. Geologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	31,595	19
Beitrag des Bundes pro 1924	60,000	—
Verkauf von Textbänden und Karten	1,594	25
Beiträge an Publikationen	1,600	—
Zinsen	1,589	80
	96,379	24

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Geologische Feldaufnahmen	15,982	55
Dünnschliffe und Analysen	1,032	50
Vorbereitung der Publikationen	10,273	15
Druckarbeiten	42,769	25
Aufnahmen im Grenzgebiet Baden-Schweiz	—	—
Leitung und Verwaltung	5,088	95
Diverses	1,066	80
Saldo am 31. Dezember 1924	20,166	04
	96,379	24
Reparations-Konto der Schweiz. Geolog. Kommission		
A. Kapital-Rechnung		
Entschädigungssumme von A. Francke A.-G. Bern für den Brandschaden vom 18. Oktober 1923 = Fr. 140,000 (abzüg- lich des Anteiles der geotech. Kommission von Fr. 14,640)	125,360	—
angelegt in :		
10 Oblig. 4 ³ / ₄ % Aarg. Kant. Bank, à Fr. 5000	50,000	—
In Depot-Konto I der Aarg. Kant. Bank, à 3 ¹ / ₂ % auf 1 Jahr	25,000	—
In Depot-Konto II der Aarg. Kant. Bank, à 4 % auf 2 Jahre	25,000	—
Einlage als Repar.-Konto-Kt. bei der Aarg. Kant. Bank	25,360	—
	125,360	—
Rückzahlung des Depot.-Konto I der Aarg. Kant. Bank per 31. Dezember 1924	25,000	—
	100,360	—
Ankauf von 17 Oblig. 5 % Eidg. Konvers. Anl. von 1924 à Fr. 5000 und Fr. 1000	25,000	—
	125,360	—
B. Laufende Rechnung		
<i>Einnahmen</i>		
Einlage als Repar.-Konto-Kt. bei der Aarg. Kant. Bank per 17. Dezember 1923	25,360	—
Rückzahlung des Depot-Konto I bei der Aarg. Kant. Bank	25,000	—
Zinsgutschriften	4,279	30
	54,639	30
<i>Ausgaben</i>		
Kapitalanlagen	24,041	30
Druck von Beiträgen und Karten	6,399	—
Ankauf von Texten und Karten	200	80
Verwaltung	1,498	40
Saldo am 31. Dezember 1924	22,499	80
	54,639	30

	Fr.	Cts.
C. Vermögens-Ausweis		
10 Oblig. 4 ³ / ₄ % Aarg. Kant. Bank, à Fr. 5000, Nominell	50,000	—
17 Oblig. 5% Eidg. Konvers. Anl. v. 1924, à Fr. 5000 u. 1000	25,000	—
Depot-Konto II bei der Aarg. Kant. Bank	25,000	—
Saldo der laufenden Rechnung	22,499	80
Vermögen am 31. Dezember 1924	122,499	80
Schweiz. Geotechnische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	3,653	76
Beitrag des Bundes pro 1924	5,000	—
Erlös für „Geotechnische Beiträge“	252	50
Zinsen	158	—
	9,064	26
<i>Ausgaben</i>		
Arbeiten für die Kommission, Druckarbeiten	3,678	45
Diverses	2,347	35
Saldo am 31. Dezember 1924	3,038	46
	9,064	26
Schweiz. Hydrobiologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	4,372	05
Beitrag des Bundes pro 1924	2,000	—
Zahlungen von H. Schnitter, Basel	825	—
Zinsen pro 1924	183	30
	7,380	35
<i>Ausgaben</i>		
Untersuchungen Piora	105	55
Untersuchungen am Rotsee	678	20
Druckkosten für die Zeitschrift	2,545	10
Apparate	141	50
Reiseentschädigungen, Porti usw.	173	05
Saldo am 31. Dezember 1924	3,736	95
	7,380	35

	Fr.	Cts.	Fr.	Cts.
Schweiz. Geodätische Kommission				
<i>Einnahmen</i>				
Aktivsaldo von 1923			8,257	71
im I. Quartal 1924, laut Auszug:				
Beitrag des Eidg. Departements des Innern pro 1924			37,000	—
im II. Quartal 1924, laut Auszug:				
Erlös aus Publikationen			319	50
im III. Quartal 1924, laut Auszug:				
Zins der Schweiz. Volksbank Bern pro I. Semester 1924			293	05
im IV. Quartal 1924, laut Auszug:				
Erlös aus Publikationen	22	95		
Zins der Schweiz. Volksbank Bern pro II. Semester 1924	263	40	286	35
			46,156	61
<i>Ausgaben</i>				
im I. Quartal 1924, laut Auszug:				
Ingenieure	4,081	—		
Kommissionsmitglieder	308	90		
Schweiz. Mobil.-Versicherungsgesellsch. Bern Reparatur von Instrumenten	98	45	4,538	35
50	—			
im II. Quartal 1924, laut Auszug:				
Ingenieure	6,853	55		
Unfallversicherungsgesellschaft „Zürich“ .	345	50		
Gesellschaft für drahtlose Telegraphie . .	1,434	55		
Für zwei Mikrophonverst.	400	—		
Verschiedene Kreditoren	60	—	9,093	60
im III. Quartal 1924, laut Auszug:				
Ingenieure	8,663	30		
Transport von Instrumenten	262	45		
Publikationen (Procès verbal et Rapport II)	1,196	—		
Verschiedene Kreditoren	119	45	10,241	20
im IV. Quartal 1924, laut Auszug:				
Ingenieure	8,165	30		
Kommissionsmitglieder	2,123	75		
Für einen Schrank	600	—		
Prof. Dr. Th. Niethammer, Vorschuss f. 2 Tafeln	500	—		
Schweiz. Mobil.-Versicherungsgesellsch. Bern	96	25		
Verschiedene Kreditoren	229	20	11,714	50
			35,587	65
Saldo am 31. Dezember 1924			10,568	96
			46,156	61

	Fr.	Cts.
Schweiz. Gletscher-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	3,158	45
Beitrag des Bundes pro 1924	8,000	—
Zinsen	173	70
	11,332	15
<i>Ausgaben</i>		
Arbeiten für die Kommission	6,381	80
Druckarbeiten	442	20
Diverses (Apparate, Reiseentschädig., Honorare, Porti usw.)	1,354	95
Saldo am 31. Dezember 1924 (inkl. Fonds „Forel“ 1410.15)	3,153	20
	11,332	15
Schweiz. Kryptogamen-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	4,745	99
Beitrag des Bundes pro 1924	3,000	—
Verkauf von „Beiträgen“ pro 1922 - 1924	738	30
Zinsen	174	—
	8,658	29
<i>Ausgaben</i>		
Druck von Beiträgen	2,307	—
Honorare	500	—
Diverses	477	90
Saldo am 31. Dezember 1924	5,373	39
	8,658	29
Naturwissenschaftliches Reisestipendium		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	2,978	07
Zinsen	67	80
	3,045	87
<i>Ausgaben</i>		
Drucksachen	5	—
Saldo am 31. Dezember 1924	3,040	87
	3,045	87

	Fr.	Cts.
Kommission für luftelektr. Untersuchungen		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	181	44
Beitrag der Schweiz. Naturforsch. Gesellschaft pro 1924 .	100	—
	281	44
<i>Ausgaben</i>		
Reiseentschädigungen, Porti.	13	85
Saldo am 31. Dezember 1924	267	59
	281	44
 Pflanzengeographische Kommission		
Stammkapital		
Rübelstiftung: 21 Oblig. 4 % S. B. B. von 1912/14 (20 Oblig. à Fr. 1000, 1 Oblig. à Fr. 5000)	25,000	—
10 Oblig. 5 % Stadt Zürich von 1918, à Fr. 1000	10,000	—
15 Oblig. 5 % Stadt Bern von 1915, à Fr. 1000	15,000	—
Nominell	50,000	—
 Laufende Rechnung		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	94	76
Geschenke und Subventionen	5,121	—
Erlös aus „Beiträgen zur geobotan. Landesaufnahme“ . .	289	30
Zinsen	2,262	—
	7,767	06
<i>Ausgaben</i>		
Druckarbeiten, Karten usw.	7,421	—
Diverses: Drucksachen, Reiseentschädigungen, Honorar, Gebühren, Porti	262	70
Saldo am 31. Dezember 1924	83	36
	7,767	06
 Schweiz. Naturschutz-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	202	—
Beitrag der Schweiz. Naturforsch. Gesellschaft pro 1924 .	300	—
	502	—
<i>Ausgaben</i>		
Reiseentschädig., Drucksachen, Bureauauslagen, Porti usw.	498	80
Saldo am 31. Dezember 1924	3	20
	502	—

	Fr.	Cts.
Wissenschaftl. Nationalpark-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	116	26
Beitrag des Bundes pro 1924	1,000	—
Beitrag des Naturschutz-Bundes pro 1924	3,500	—
Zuwendung aus dem Fonds der Wissenschaftl. Nationalpark-Kommission pro 1924	250	—
Subvention der Aluminium Ind. A.-G. Neuhausen	500	—
Zinsen	46	50
	5,412	76
<i>Ausgaben</i>		
Verwaltungskosten und Bureauauslagen	503	50
Wissenschaftliche Untersuchungen; Subkommissionen:		
Meteorologische Kommission	395	—
Botanische Kommission	1,352	—
Zoologische Kommission	793	25
Geologische Kommission	195	—
Saldo am 31. Dezember 1924	2,174	01
	5,412	76
Stiftung Dr. Joachim de Giacomi		
I. Unantastbares Stammkapital		
400 Oblig. 3 % S. B. B. von 1903, différ. nominell à Fr. 500	200,000	—
Auslosung von 3 Oblig. 3 % S. B. B. von 1903, différ.	1,500	—
	198,500	—
Ankauf von 5 Oblig. 3 % S. B. B. différ. nominell à Fr. 500	2,500	—
	201,000	—
II. Lombard-Konto bei der Schweiz. Nationalbank Aarau		
<i>Soll</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	904	55
Zinsen	17	—
	921	55
<i>Haben</i>		
Saldoeinzahlung in den Vorschuss-Konto auf 15. Mai 1924	921	55
	921	55
III. Laufende Rechnung		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1923	600	60
Auslosung von 3 Oblig. 3 % S. B. B. von 1903, différ	1,500	—
Zinsen	6,068	25
	8,168	85

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Ankauf von 5 Oblig. 3% S. B. B. von 1903, différ. à Fr. 500, plus Zins, Kommiss. und Gebühren	1,792	95
Schweiz. Nationalbank Aarau, Saldoeinzahlung in den Vor- schuss-Konto.	921	55
Honorar des Quästors, Depotgebühren, Porti usw.	136	70
Saldo am 31. Dezember 1924	5,317	65
	<hr/> 8.168	<hr/> 85
Kommission für die Forschungsstation auf Jungfrauoch		
<i>Einnahmen</i>		
Beitrag der Schweiz. Naturforsch. Gesellschaft pro 1924	300	—
<i>Ausgaben</i>		
Arbeiten der Kommission.	193	60
Bureauauslagen, Telephon, Drucksachen, Porti	106	40
	<hr/> 300	<hr/> —
Concilium Bibliographicum		
Compte pour l'année 1924		
<i>Profits</i>		
Subventions.	89,742	33
Intérêts	1,343	51
Entremise	186	—
Profits d'escompte	2,056	64
Editions	27,593	76
	<hr/> 120,922	<hr/> 24
<i>Pertes</i>		
Editions	5,906	69
Administration de l'immeuble	3,629	30
Menus frais	3,362	82
Salaires	56,429	65
Eclairage et chauffage.	1,695	45
Poste, téléphone, télégraphe	776	94
Frais de bureau	373	02
Frais de voyage	383	55
Assurance et loyer	479	60
Papier, pertes	3,038	62
Décomptes divers	141	69
Du croire, augmentation	2000	—
Profits	42,704	91
	<hr/> 120,922	<hr/> 24

Bilan de Clôture au 31 décembre 1924		Fr.	Cts.
<i>Actif</i>			
Caisse		324	62
Chèques et virements postaux		4,748	11
Banques		80,840	—
Immeuble		100,000	—
Débiteurs		22,603	17
Papier		4,000	—
Editions		6,600	—
Mobilier		1	—
Bibliothèque		1	—
		<hr/> 219,117	<hr/> 90
<i>Passif</i>			
Parts		23,400	—
Hypothèque		60,000	—
Ducroire		4,000	—
Réserve d'évaluation		131,717	90
		<hr/> 219,117	<hr/> 90

Rapport des Vérificateurs des Comptes

Les soussignés ont examiné les comptes annuels pour 1924 ci-après :

1. Caisse centrale;
2. Fondation Schläfi;
3. Fondation Dr J. de Giacomi;
4. Commission des publications;
5. Commission géologique;
6. Commission géotechnique;
7. Commission hydrobiologique;
8. Commission des Glaciers;
9. Commission pour l'étude des cryptogames;
10. Commission des bourses de voyage;
11. Commission pour la protection de la nature;
12. Commission pour l'électricité atmosphérique;
13. Commission phytogéographique;
14. Commission scientifique du Parc National suisse;
15. Commission du Jungfrauoch;
16. Société botanique suisse;
17. Fonds «Robenhausen»;
18. Compte de réparation de la Commission géologique.

Ils ont comparé les comptes avec les pièces comptables et les ont trouvés exacts. Nous proposons donc d'accepter les comptes annuels avec remerciements aux caissiers respectifs.

Le compte du Fonds Euler ayant été examiné par les vérificateurs du dit fonds, et approuvé par eux, nous n'avons rien de spécial à mentionner.

Lausanne, le 15 avril 1925.

Les vérificateurs:
G. Dumas. J. Amann.

Immeubles de la Société Helvétique des Sciences Naturelles

1. Le «Bloc Studer» à Collombey-Muraz (Valais), don de M. Briganti. («Actes» 1869, p. 180; 1871, p. 93—95; 1877, p. 360; 1883, p. 76; 1909, Tome II, p. 8; 1910, Tome II, p. 8.)
2. Le groupe de blocs erratiques à Steinhof (Soleure). Ceux-ci n'appartiennent pas en propre à la Société, mais leur conservation lui est assurée de la part de la Commune de Steinhof par deux actes de servitude, et le terrain sur lequel ils reposent doit être constamment accessible. («Actes» 1869, p. 182; 1871, p. 210; 1893, p. 124.)
3. Une collection de roches du tunnel du Gothard déposée au Musée de Berne. («Actes» 1874, p. 82.)
4. L'if de Heimiswil, près de Berthoud, don du Dr. F. Sarasin de Bâle et de quelques-uns de ses amis. («Actes» 1902, p. 176.)
5. Le «Bloc des Marmettes» à Monthey, acheté avec l'aide de subventions fédérales et de contributions volontaires. («Actes» 1905, p. 331; 1906, p. 426; 1907, Tome II, p. 9; 1908, Tome I, p. 189; Tome II, p. 10; 1909, Tome II, p. 8; 1910, Tome II, p. 8.)
6. Le bloc erratique nommé «la Kilchlifuh» à Steinhof (Soleure). Don de la Commission pour la Protection de la Nature 1909. («Actes» 1909, Tome II, p. 9 et p. 168.)
7. Un groupe de blocs arrondis, miocènes, sur le «Kastelhöhe», Commune de Himmelried (Soleure). Don de la Commission pour la protection de la Nature. («Actes» 1909, Tome II, p. 169; 1910, Tome II, p. 9 et Rapport de la Commission pour la Protection de la Nature.)
8. Une parcelle de bois à Ilanz (Grisons) plantée de pins couverts de clématites (*Clematis Vitalba*) particulièrement grandes. Don de la Commission pour la protection de la Nature. («Actes» 1910, Tome II, p. 9 et Rapport de la Commission pour la Protection de la Nature.)
9. Quatre blocs erratiques sur le flanc est du «Heinzenberg» (Grisons). Don de la Commission pour la protection de la Nature. («Actes» 1910, Tome II, p. 9 et Rapport de la Commission pour la Protection de la Nature.)
10. «Réserve préhistorique Messikommer» à Robenhausen (Zurich) 1918 et 1919. («Actes» 1918, p. 5 et 8; 1919, 1^{re} partie p. 2 et 4; 1920, 1^{re} partie, p. 12 et 15.)
11. Réserve de tourbière à Robenhausen 1919. («Actes» 1918, 1919 et 1920.)

Les conventions concernant les immeubles sont conservées par la trésorière.

Imprimés

Le **stock des publications** (*Mémoires, Actes, Comptes-rendus*), les **Archives**, ainsi que le matériel nécessaire sont en dépôt à la Bibliothèque de la Ville de Berne et au domicile de la trésorière, à Aarau. Leur

valeur assurée, d'après l'inventaire, est pour les publications de la Commission des Publications («*Mémoires*») de fr. 100,000, pour les «*Actes*» et les Archives à la Bibliothèque de Berne de fr. 10,000 (pour 5 ans), et de fr. 4000 à Aarau.

Publications de la Commission Géologique Suisse, «*Matériaux pour la carte géologique de la Suisse*» et cartes. Valeur assurée fr. 80,000.

Publications de la Commission Géotechnique Suisse, «*Matériaux pour la carte géologique: série géotechnique*» et cartes. Valeur assurée fr. 10,000.

Publications de la Commission Euler: «*Oeuvres d'Euler*» en dépôt à l'Université de Zurich. Valeur assurée fr. 50,000.

Publications de la Commission Phytogéographique Suisse, «*Matériaux pour le lever géobotanique de la Suisse*» et cartes. Valeur assurée fr. 20,000.

Publications de la Commission des Cryptogames, «*Matériaux pour la flore cryptogamique suisse*». Valeur assurée fr. 20,000.

Publications de la Commission des Glaciers. Valeur assurée fr. 25,000.

Concilium Bibliographicum Zurich. *Bibliothèque*: Valeur assurée fr. 20,000. *Stock de fiches imprimées et de volumes*: Valeur assurée fr. 189,000.